

que, MM. Jetté, Cassidy et Trudel, à celles de leurs adversaires, du moins ils en parlent avec plus d'éloges.

Ils appellent M. Cassidy un très habile homme et citent quelques-unes de ses réparties :

Ils disent que *M. Jetté leur paraît être un avocat d'une haute valeur qui serait au premier rang dans tous les barreaux où se plaident de grandes causes.*

Ils ajoutent que M. Trudel a plaidé avec un rare talent et une présence d'esprit qui lui fait toujours trouver la meilleure réponse aux objections du juge.

Nous avons vu avec plaisir ces éloges donnés par un journal européen au talent des avocats qui ont plaidé dans cette cause célèbre.

L'HON. M. LABERGE ET M. BEAUCHEMIN.

M. Beauchemin, rédacteur de cette moitié de feuille qu'on appelle *Le Messager de Granby*, insulte l'Hon. Charles Laberge. On peut ne pas partager les opinions politiques de M. Laberge, mais il est une chose qu'on ne peut lui nier à moins d'être de mauvaise foi, savoir : le talent, la sincérité des convictions et la noblesse du caractère. Au plus chaud même de la lutte ardente que se livraient, il y a quinze ans, deux partis puissants, personne, jamais n'a osé l'insulter, car on se connaissait alors en hommes, et on savait que M. Laberge en était un. En le voyant reparaitre sur la scène politique, les honnêtes gens de tous les partis ont applaudi, on a même oublié l'adversaire politique pour ne voir qu'une de nos gloires nationales.

Mais nous comprenons qu'il ait été insulté par M. Beauchemin.

Un homme qui se permet d'avoir des principes et des convictions, de préférer la satisfaction de sa conscience à l'éclat des honneurs et aux jouissances de la fortune, doit paraître bien méprisable aux yeux de certaines gens. C'est l'histoire de ce coquin qui n'ayant pu réussir à décider son frère à commettre un crime lui reprochait de ne pas avoir de caractère.

M. Laberge jugé par M. Beauchemin ! Quelle dérision du sort ?

Je sais à quelles injures je m'expose ; mais ces injures là ne font pas de mal.

M. VEUILLOT.

Plusieurs personnes sont d'avis que nous nous sommes trompés dans l'appréciation de la manière dont M. Veillot a accepté les conseils du Souverain Pontife ; ils considèrent qu'il ne pouvait faire un acte de soumission plus parfait. Elles croient que sa déclaration veut dire simplement ceci : qu'il fera tout en son pouvoir pour procurer l'accord désiré par le Souverain Pontife et que s'il ne réussissait pas, il cesserait d'écrire plusieurs journaux adversaires même de M. Veillot, ont vu sa soumission de cet oeil là. Nous ne demandons pas mieux que de nous être trompés, et aussitôt que nous en aurons la preuve nous le dirons. La soumission de M. Veillot serait un acte trop beau pour qu'on lui en ôte le mérite, et nous comprenons que ses amis et disciples veuillent au moins jouir de la consolation qu'elle leur donne.

L. O. DAVID.

Nous n'avons pas besoin de recommander à l'attention publique la correspondance du Dr. Larue de l'Université-Laval, sur l'éducation. C'est la question touchée dans le vif.

ANNUAIRE DE VILLE-MARIE.

Nous avons toujours oublié d'accuser réception de la première et de la dernière livraison de cette utile publication. La troisième livraison paraîtra le 24 mai prochain.

LA FÊTE DE JEUDI DERNIER.—Cette fête a été splendide. Mgr. Taschereau recevait le pallium en présence de six évêques, deux cents prêtres et d'une foule immense. Le pallium est un ornement fait de la laine la plus fine. Deux brebis sont choisies et bénies exprès pour cela tous les ans à Rome. Le pallium confère à celui qui l'obtient des pouvoirs particuliers et chaque archevêque se fait un devoir de le demander aussitôt après qu'il a été sacré. Il se porte autour du cou.

Notre-Dame offrait un coup-d'oeil grandiose ; tout a été bien fait, rien n'avait été épargné pour que la solennité fut digne de son objet. Le chant et la musique, sous la direction de MM. Barbarin et Larue, ont eu le plus grand succès ; le chœur se composait de deux cents voix.

Le sermon a été prêché par Mgr. Guigues, d'Ottawa, qui a parlé des persécutions et des triomphes de l'Eglise catholique.

Ce sermon est un beau morceau d'éloquence. Mgr. Guigues a su faire, dans un cadre restreint un magnifique tableau où on voyait briller les hommes et les choses qui font dans ce siècle la gloire de l'Eglise. Il a su y mettre, avec beaucoup de délicatesse, la figure de Sa Grâce Mgr. Taschereau.

LES BOURREAUX DE MONTRÉAL.

On lit dans une brochure publiée, il y a quelques mois, des détails émouvants sur les bourreaux de Montréal. Voici ce qu'on y lit :

N'avez-vous jamais rencontré le matin, sur la rue Craig, de la rue Jacques-Cartier à la rue St. Denis, (il ne dépasse que rarement ces deux rues,) ou bien encore devant la Station de Police du Carré Jacques-Cartier, un homme encore jeune, d'une remarquable misère ?

Chapeau fantastique, déformé par l'usure et les accidents, longue redingote, datant d'un autre âge, trop étroite et éclaboussée de large tache de boue, du haut au bas.

Les pantalons sont teints de graisse et de poussière et abominablement éfrangés.

Cette défroque est digne d'être étudiée, un acteur, bien certainement pourrait en tirer partie.

Ses pieds sont chaussés de savates de cuir, rougies et crevées, avec une toile d'araignée pour semelle. Un jour d'hiver, les pantalons qui tombaient moins que de coutume, m'ont montré ses pieds, ils étaient nus, mais cette affreuse misère n'inspire aucune pitié ; cet homme a des regards qui, involontairement, vous font passer leisson.

A travers ses haillons il montre une figure sillonnée par les stigmates indélébiles des vices les plus honteux ; son regard fauve ne se fixe jamais sur personne ; ses yeux injectés sont entourés d'un affreux cercle rouge.

Son front est bas, ses cheveux à reflets bruns, mais dont il serait cependant difficile de préciser la nuance, viennent se séparer presque au milieu de sa tête, et couvrent entièrement ses tempes.

Son nez est court, sa bouche large, ses dents jaunes, son menton accentué et un collier de barbe rougeâtre dissimule une partie de son cou qui semble avoir quelque propension au goitre.

Il maintient toujours entre ses dents, par un prodige d'équilibre, un débris de pipe en terre, affreusement noirci par le jus de la nicotine ; il renvoie la fumée par larges bouffées et par son air de béatitude, semble être le plus voluptueux fumeur de Montréal.

Cet homme, lecteur, vous l'avez également souvent rencontré, souvent suivi peut-être, vous demandant qui avait pu le plonger dans une aussi affreuse misère, presque de nudité.

Cet homme, lectrice, a bien des fois passé à vos côtés, effleuré votre robe, sans même attirer votre attention.

Jamais vous ne vous étiez douté que cet homme en haillons était le

BOURREAU DE MONTRÉAL.

Cet homme s'appelle *Henry Canovan*. Le shérif lui a reconnu une certaine habileté dans l'art de placer un nœud coulant au tour du cou d'un condamné, aussi est-ce à lui qu'ont été confiées les dernières exécutions.

Toujours il s'est proprement acquitté de sa besogne et si l'agonie de Lee, le dernier supplicié, s'est un peu prolongée, il sait bien en rejeter la faute sur le médecin de la prison qui, affirme-t-il, "a voulu lui apprendre comment se plaçait une corde."

Henry Canovan est né de parents irlandais, il peut avoir aujourd'hui quarante-deux ans. Il a passé une partie de sa jeunesse aux Etats-Unis, et depuis dix ans environ qu'il a reparu à Montréal, sa maison a toujours été l'objet d'une surveillance particulière de la police.

Il s'est marié il y a cinq ans, avec une des plus glorieuses déesses de la ferme Logan, Catherine Fitzgerald, qui paraît régulièrement tous les mois à une des deux cours, quelquefois accusée d'ivresse, plus souvent encore de favoriser la prostitution.

Le repaire du bourreau est bien connu, c'est un antre immonde dans lequel nul n'ose pénétrer, si ce n'est la plus repoussante crapule des faubourgs. Il demeure au coin de la rue Gain et de la rue Ste. Catherine, dans un quartier où les plus hardis, vu le nombre restreint de notre police, n'osent pas pénétrer à une certaine heure.

Nous avons fouillé le casier judiciaire de Canovan ; ses délits, quoique nombreux, ne sont pas importants.

Il a subi un nombre considérable de condamnations pour ivresse, et le 13 janvier dernier, le tribunal du Recorder lui infligeait, ainsi qu'à sa digne moitié, trois mois de prison pour tenir une maison de prostitution.

Le vingt-huit du mois d'octobre, il a été condamné pour ivresse à dix jours de prison, il était donc incarcéré peu de jours avant la dernière exécution.

Canovan jouit d'une grande popularité dans le monde des voleurs et des prostituées ; sa maison leur est toujours ouverte. C'est chez lui que se sont réfugiés Ryan et O'Bourke, les deux échappés de la prison de Montréal.

Canovan ayant appris la sentence portée contre John Lee, pour le meurtre de Mme. Foster, par le tribunal de la Reine, est allé de suite trouver le shérif qui a accepté ses services, comme exécuteur de cet arrêt. Son droit d'ancienneté lui méritait la préférence sur tous les autres concurrents.

Il a surveillé l'établissement de la potence ; la construction en avait été confiée à quelques détenus, qui rougissaient du triste travail qui leur était dévolu.

La veille, dès le matin, il s'était rendu à la prison, avait passé une partie de sa journée à étudier le fonctionnement de la trappe, et le soir s'était couché dans une cellule voisine de celle du condamné.

Le lendemain, après l'exécution, craignant que la foule indignée ne l'attende en dehors des murs de la prison, il avait profité des ombres de la nuit pour reprendre le chemin de son antre affreux de la rue Gain.

Publions maintenant les nobles états de service de Canovan. Il a fait à Montréal trois exécutions :

Jean-Baptiste Barreau, 1860 ; James Mack, 1866 ; John Lee, 1871.

On lui attribue également une exécution à St. Hyacinthe, ainsi que celle de Whelan à Ottawa. Nos informations ne nous permettent pas d'affirmer qu'il ait fait la dernière.

Ces quelques renseignements suffiront à la curiosité de nos lecteurs, désormais le nom de Canovan se trouve la proie de l'indignation publique.

LE DERNIER SOLDAT ANGLAIS.—Hier vers midi, les derniers soldats anglais qui se trouvaient encore à Québec, un petit détachement du 60ième carabiniers, ont quitté la capitale, et se sont embarqués à bord du *Secret*, en route pour Halifax.

La vieille citadelle, sur la cime de laquelle, depuis si longtemps, les fils d'Albion faisaient tonner le canon... du midi, a été remise, de la manière la plus paisible du monde, au enfant du sol, à qui est maintenant confiée la garde du drapeau national. Un détachement de l'Artillerie de la Puissance, bande en tête, est allé reconduire au quai ces derniers représentants de l'armée impériale.—*Le Canadien*.

Un écrivain français reproche à la Patti et à la Neilsson de ne pas revenir se faire entendre à Paris pendant la saison prochaine. Il dit que les premières, elles auraient dû se montrer reconnaissantes envers la ville qui a fait leur réputation, en contribuant à lui rendre après ses malheurs sa splendeur artistique. Leur conduite prouve, dit-il, qu'on peut être une grande artiste à la scène tout en restant une cabotine dans les coulisses.

FAITS DIVERS.

Un suicide bien douloureux vient de jeter la consternation parmi les paisibles habitants de Saint-Colomb de Sillery. Constance Girard, épouse de Jacob Bec, journalier, manifestait depuis quelque temps, à la suite d'une maladie, des symptômes de folie, et parfois elle tombait dans une mélancolie noire. Elle s'est pendue, hier matin, dans un bouquet de bois situé à quelque distance du village, entre les propriétés Jackson et Sharples. On la surveillait depuis plusieurs jours, mais hier matin, vers huit heures, elle s'éloigna de la maison sans être remarquée ; et quand on s'aperçut de son absence on s'empressa de la chercher, et quand on la trouva il était trop tard, la malheureuse était appuyée sur les genoux dans la position de la prière, et elle était accrochée à une branche d'arbre. Elle était âgée de 54 ans.

Dernièrement, un nommé Clark a tué sa femme dans un accès de jalousie, pendant qu'elle dormait profondément. Il lui a fait des blessures mortelles à la tête, avec un couteau de boucher, et la mort a été si prompte que la mère de la défunte et une petite fille qui couchaient dans une chambre voisine, n'ont pas eu connaissance du meurtre.

Le meurtrier s'est enfui aussitôt qu'il a eu tué sa victime. Depuis un an, il était atteint d'hydropisie et cette maladie lui avait affaibli considérablement la vue. Il était naturellement jaloux et depuis qu'il était malade, il l'était d'avantage.

Un nommé Griswold était employé par lui pour conduire une de ses voitures. Bien que la conduite de Griswold ne justifiait aucunement les soupçons de Clark, celui-ci était jaloux de lui et maltraitait sa femme en conséquence.

Le meurtrier a tenté de s'empoisonner, mais en a été empêché à temps.

Joseph Tourrés, âgé de quarante-cinq ans, a été exécuté à Aix, le 22 avril, à cinq heures du matin, sur la place des Prêcheurs, vis-à-vis du palais de Justice.

Joseph Tourrés, pendant la nuit de Noël dernier, avait assassiné sa femme, et pour faire croire à une agression, il avait enfoncé la porte de sa maison et s'était volé à lui-même 200 francs. Puis il avait enfoui dans un champ ses habits ensanglantés ; mais ils avaient été découverts par un chien de berger, ce qui amena des aveux de l'assassin.

Une foule immense encombra, dès trois heures du matin, la place où le crime allait s'exécuter. A cinq heures et demie, Tourrés arrivait sur le lieu de l'exécution, qui se trouve circonscrit entre le palais de Justice et les prisons.

Le condamné, très pâle, mais parfaitement résigné, monta les degrés de l'échafaud avec l'aide de deux prêtres. Arrivé sur la plateforme, il embrassa les deux ecclésiastiques qui n'avaient cessé de l'exhorter au repentir ; puis, sans prononcer une parole, il se livra aux aides. Quelques instants après, sa tête tombait et la foule s'écoulait silencieuse et indifférente.

UNE ARCHI-ÉPOUSEUSE.—Avant-hier, un jeune homme nommé James Smith a été conduit devant la cour de Jefferson Market, accusé par sa femme, Eliza Brownell, du n. 238 Green street, de l'avoir battue. Le visage du prisonnier, tout sillonné de disgrâces, était un vivant témoignage du conflit conjugal qui l'amena devant la cour. Bientôt est arrivé le père du prévenu, M. George Smith, attorney, marshal de la cour civile du premier district, ex-capitaine de police du sixième precinct. Après avoir jeté un regard courroucé sur son coquin de fils, M. Smith, père, a fait à la cour la biographie de la plaignante, sa brue, Eliza Brownell.

Il y a trois ans, cette intéressante personne, qui dirigeait alors une "pension pour jeunes dames" (ne pas confondre avec un pensionnat) épousa M. Alexander Orells, neveu de M. Smith, père. Les nouveaux époux partirent pour la Nouvelle-Orléans, dans l'intention d'y passer leur lune de miel ; mais madame Orells se conduisit d'une façon si excentrique que les autorités lui signifèrent d'avoir à quitter la ville à bref délai. Elle ne se le fit pas répéter, ramena son mari, à New-York et quelques jours après obtint un divorce. Le neveu de M. Smith ayant voulu, malgré le divorce, continuer à vivre avec sa femme, celle-ci se débarrassa définitivement de lui en le faisant condamner à un an d'emprisonnement pour l'avoir menacé d'un couteau.

Pendant que son premier mari était en prison, la femme divorcée fit la connaissance de M. George Smith, père,—celui même qui raconte cette histoire—l'oncle du prisonnier, et se fit épouser par lui. M. Smith devint ainsi le mari de sa nièce par alliance, laquelle se trouva la tante de son premier mari. Mais ce n'était rien auprès des complications qui devaient promptement surgir. Moins de trois mois après son second mariage, Mme Smith s'amouracha de James Smith, fils de son mari, s'enfuit clandestinement à New-Haven et l'épousa. Cette nouvelle ne fit pas plaisir à M. Smith père, qui n'a jamais pu s'habituer à voir dans sa femme sa belle-fille et son gendre dans son fils. Cette position civile déconcertait toutes les notions juridiques de l'attorney, et il cessa toutes relations avec son fils. Ce fut avec une douce satisfaction qu'il apprit peu de temps après que l'épouseuse enragée avait introduit une demande en divorce contre son troisième mari. Elle avait même eu le front de demander à son ex-mari, le père de l'actuel, de plaider pour elle, mais il a repoussé cette offre avec indignation.

Le point de savoir si le divorce a été obtenu n'a pas été éclairci, mais le fait est que les époux sont revenus à New-York, et que la femme abandonnant Smith fils, comme elle avait abandonné le neveu, puis le père, vit au n. 336 Greene street sous le nom d'Eliza Brownell. C'est là que s'est livré le duel à la suite duquel elle a fait arrêter son troisième mari.

Ayant conté cette histoire édifiante, Smith, père, a fourni caution pour Smith fils et l'a emmené en maugréant entre ses dents qu'il avait grande envie de l'envoyer, avec sa femme, dans la prison d'Etat.

C'EST UN FAIT.—Que le Remède Shoshonees et les pilules exercent une prodigieuse influence en favorisant l'appétit, réparant la digestion, régularisant les intestins et en faisant disparaître la faiblesse de nerfs et la débilité. Les plus faibles ne seront aucunement incommodés par l'usage de ce grand altératif indien et tonique médicamenteux, mais regagneront graduellement la santé. Les plus forts se préserveront de beaucoup de malheurs dans lesquels leur confiance exagérée dans leur force et leur mépris des résultats, souvent les entraînent. Les invalides qui souffrent depuis longtemps, peuvent regarder cette médecine réparatrice et vivifiante, avec l'espoir certain de voir leurs maladies adoucies sinon complètement guéries par ses effets.